



TARIFS DE RESTAURATION SCOLAIRE

ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

Tranches du Quotient Familial CAF ou MSA	TARIFICATION	
	Familles résidant à Coutances et familles des enfants en classe ULIS	Familles résidant hors Coutances
A inférieur ou égal à 510€	1,00€	1,00€
B de 511 à 620€	1,00€	1,00€
C : de 621€ à 885€	3,36€	6.08€
D : de 886€ à 1185€	3,94€	6.08€
E : de 1186€ à 1485€	4,54€	6.08€
F : 1486€ et plus	4,76€	6.08€
Panier repas PAI (Projet d'Accueil Individualisé)	0,63€	0.63€

Calcul du quotient familial

$$= \frac{1}{12} \text{ revenus (N-2) + montant mensuel des prestations dues du mois précédant la demande} \\ \text{Nombre de parts}$$

Le nombre de parts est calculé de la façon suivante :

Couple ou personne isolée	2 parts
Couple ou personne isolée avec 1 enfant	2,5 parts
Couple ou personne isolée avec 2 enfants	3 parts
Couple ou personne isolée avec 3 enfants	4 parts
Par enfant supplémentaire	0,5 part

CCAS- RESTAURATION SCOLAIRE – FJT -162, rue Régis Messac – 50200 COUTANCES

Tél : 02.61.67.06.45 – Courriel : restaurationscolaire@ccas.coutances.fr